



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16/05/2024
Dossier complet le : 16/05/2024
N° d'enregistrement : 2024-623

1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement du parc Vermont à Petit-Canal

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de Petit-Canal

Raison sociale

N° SIRET

2 1 9 7 1 1 1 9 9 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale - Commune

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MORNAL

Prénom(s)

Blaise

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. a) 39. b) 41. a)	La route sera classée dans le domaine public routier des communes L'emprise du projet couvre une superficie de 9.8 ha Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend les éléments suivants :

- La création d'un futur carrefour giratoire de 20 m de rayon au nord-ouest de la zone d'étude,
- La création de voiries raccordées au tracé de la RN8 existante comprenant un passage à gué
- La création d'un trottoir et d'accotement en dallage béton au sol.
- La création ou réfection du système d'assainissement et eaux pluviales avec (bassins et fossés de rétention, collecteurs d'eau pluviale le long des voiries et des chaussées)
- La réalisation de réseaux d'éclairage extérieur, réseaux d'eau potable, réseaux télécom et réseau électrique,
- L'aménagement de surfaces commerciales ou de services de proximité (ou au rayonnement plus large) ;
- L'aménagement de surfaces dédiées aux activités artisanales
- La création d'une vole verte avec un couloir arboré et la renaturation d'une zone humide.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la mise en place de zones commerciales et de société de service. Ce projet vient en complément des activités existantes et permettra l'implantation sur le Nord Grande-Terre des commerces et services aujourd'hui implantés sur l'agglomération Centre. De ce fait, les déplacements automobiles vers l'agglomération Centre devraient sensiblement diminuer à moyen terme. D'autant que le Plan de Mobilités approuvé par la CANGT en 2020 fait du secteur de Vermont un pôle structurant des mobilités : connexion de plusieurs lignes de transports collectifs (Nord/Sud et Est/Ouest), implantation de bornes de recharge électrique, aire de co-voiturage et parking relais prévu.

L'objectif est de faire de Vermont un pôle central des mobilités, de favoriser l'implantation d'activités de commerces et services. Les riverains tant de Petit-Canal que de Port-Louis ou Anse-Bertrand pourront ainsi plus facilement se déplacer et seront moins dépendants de l'agglomération Centre. De plus, ils pourront bénéficier des équipements publics qualitatifs prévus sur le secteur de Vermont : aires de jeux et de détente, groupe scolaire, parc paysager...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La première phase des terrassements consiste dans un premier temps à déblayer les zones de remblais entropiques et les axes d'écoulement naturel. Les matériaux issues des déblais seront réemployé pour rehausser les parcelles limitrophes à une côte non inondable. Ces aménagements permettent de mettre hors d'eau les terrains constructibles pour une crue centennale sans générer d'augmentation de débit à l'aval et sans impacter les parcelles voisines.

La seconde phase consistera à la viabilisation de la zone et à la construction des aménagements pluviaux, du giratoire et de la vole avec passage à gué.

La troisième phase correspondra à l'aménagement des zones constructibles (commerces services et activités) et aux aménagements paysager (zone humide et couloir arboré).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Depuis le démarrage du projet en 2021, l'emprise du projet a fortement été réduite. Il est prévu d'aménager 9.8 hectares contre une trentaine d'hectares prévu initialement.

Le plan de masse a été réétudié afin d'intégrer les résultats de l'inventaire faune flore réalisés par BIOTOPE en janvier 2022 et d'intégrer l'aléa inondation.

- La zone humide a été majoritairement évitée,
- Les axes de ruissellement seront maintenus à l'état naturel pour permettre l'écoulement des eaux en cas d'inondation

Parmi les 2.45 ha de zones humides identifiées sur l'emprise du projet, 1.61 ha seront préservés tandis que 0,84 ha seront détruites. En contrepartie, le projet prévoit la création de 1.68 ha de zone humide en compensation.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Les études de risques relatives à la gestion du risque inondation sur l'emprise du projet, conformément à la doctrine de la DEAL sur la « prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire Guadeloupéen » du 8/03/2023
- L'évaluation environnementale réalisée à l'initiative du maître d'ouvrage, pour la joindre en annexe de la demande d'examen au cas par cas d'après les rubriques 6a), 39 b) et 41a) de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement ;
- La soumission au régime de déclaration concernant la rubrique 2.1.5.0 et 3.3.1.0 de la nomenclature IOTA ou loi sur l'eau (article R214-1 du code de l'environnement) ;
- Une demande de DUP concernant la parcelle AB350 afin d'obtenir la maîtrise foncière

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
emprise totale du projet Surfaces constructibles hors aléa inondation 2x1 chaussée de 3,50m +1 trottoir sur 900ml zone humide créée pour la compensation	9.8ha 36 460m ² 900mL 1.68 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet a fait l'objet d'une procédure de modification du PLU de Petit-Canal en février 2022. Le projet était en zone U2et AU2. Une zone AU1e et une zone N1 ont été ajoutées.

Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à 2.5km au nord de l'aire d'étude . Il s'agit de la ZNIEFF terrestre de type I " Barrage de Gaschet" .
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Petit-Canal possède des façades littorales. Le projet est situé en dehors des espaces remarquables du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un inventaire zones humides a été réalisé par BIOTOPE Le projet implique de 0.87 ha de zone humide qui sera compensée soit 1.68 ha.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de la commune de Petit-Canal a été approuvé par arrêté préfectoral le 9 mars 2010.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La révision de l'aléa inondation sur la commune a été mis à disposition de la mairie de Petit-Canal le 12/07/2022 dans le cadre d'un Porter à Connaissance (PAC).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu d'installer des collecteurs d'eaux pluviales pour réduire la consommation en eau pour l'arrosage des espaces verts.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit 22 000 m ³ environ de déblais au niveau de zones d'accumulation de remblais anciens et pour creuser le futur canal. Il est prévu de réemployer les matériaux déblayés en remblais (3 000 m ³) afin de rehausser certaines zones pour qu'elles ne soient plus inondées. Les argiles de l'horizon H1, inaptes au réemploi seront mis en décharge ou stockés dans les zones d'espaces vert.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu d'installer des collecteurs d'eaux pluviales pour réduire la consommation en eau pour l'arrosage des espaces verts.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet intègre une série de mesures ERC proposée dans l'étude VNEI de Biotope. Le projet ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique des espèces protégées identifiées sur l'aire d'étude et pouvant être impactées par le projet. Aucune destruction d'espèces protégées n'a été recensée parmi les impacts du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 0.87ha de zone humide détruite seront compensés à hauteur de 2 fois la surface détruite. Les surfaces de zones humides préservées et compensées seront classées en zone N du PLU.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa mouvement de terrain faible : le projet doit respecter les préconisations de l'étude géotechnique. Le projet a fait l'objet de 2 études inondations : les aménagements permettent de mettre hors d'eau les terrains constructibles pour une crue centennale sans générer d'augmentation de débit à l'aval et sans impacter les parcelles voisines.
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, les principaux déplacements seront liés à la circulation d'engins de chantier (camions, pelles etc.). Ensuite en phase exploitation, des véhicules circuleront sur la nouvelle voie. Le projet n'est pas de nature à avoir un impact significatif sur le trafic.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront conformes à la réglementation durant les phases travaux. Cet impact sera temporaire. En exploitation, les bruits seront limités aux activités commerciales et de service.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bassin de rétention sera régulièrement entretenu pour éviter la stagnation d'eau (odeurs) et la création de gîtes favorables à la prolifération moustiques. Ils ne seront en charge qu'en temps de pluie
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront être source de vibrations ponctuelles. Cet impact sera temporaire.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront conformes à la réglementation, les éclairages seront adaptés pour éviter de perturber les chiroptères.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de l'impluvium propre au projet seront récupérées par le réseau interne (dimensionné pour 10 ans).
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permettra une non aggravation des débits ruisselants pour une occurrence centennale.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents émis par le projet concernent les eaux usées. Les eaux seront traitées dans la STEP actuelle. En cas de dépassement des capacités de la STEP actuelle, la commune de Petit-Canal agrandira les capacités de traitement de la STEP.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, quelques déchets inertes seront produits et évacués. En phase d'exploitation, les déchets seront collectés dans des poubelles. Aucun déchet dangereux ne sera produit.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet fait l'objet d'une étude paysagère : - mise en scène paysagère de la zone humide, création d'un couloir arboré - mise en place d'une trame verte (plantation d'un couloir d'arbres (espèces indigènes) reliant les zones humides et aquatiques de Vermont avec d'autres sites
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le site est composé de milieux naturels. A l'état projeté, le site sera occupé par des logements, des zones de parking et des voiries. L'usage du sol sera donc modifié. La parcelle étant située en bordure dans une zone résidentielle, le projet n'aura pas d'impact sur les activités humaines limitrophes. Le système de compensation viendra compenser l'imperméabilisation de la zone en temps de pluie.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De nombreuses procédures ont été engagées pour la mise en œuvre du projet. Le plan de masse du projet a été réétudié en totalité pour respecter les contraintes réglementaires et les enjeux environnementaux. De ce fait, le projet intègre une série de mesure ERCA qui seront détaillées dans le Dossier Loi sur l'Eau et qui seront portées par la demande de déclaration d'utilité publique.

Deux secteurs N1 ont été créé dans la modification du PLU pour protéger les zones humides.

En ce sens, le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale dans le sens où les impacts résiduels du projet sont faibles à négligeables.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	L'étude d'impact réalisée à l'initiative du maître d'ouvrage pour la joindre à la demande d'examen au cas par cas	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MORNAL

Prénom Blaise

Qualité du signataire Maire

A PETIT-CANAL

Fait le 14/05/2024



Le Maire,

Blaise MORNAL

Signature du (des) demandeur(s)